Hausse du prix du carburant : comment y remédier ?



Fin septembre 2026, en France, le prix à la pompe du sans-plomb 95 a atteint en moyenne 2,23 € le litre et le gazole 2,41 €. C'est un prix presque record pour la France, qui succède aux tensions pétrolières de mars 2026. Cette hausse des prix s'abat sur les consommateurs réguliers, notamment les travailleurs modestes qui sont les plus touchés. Alors, dans un contexte de tensions entre citoyens et gouvernants, et à l'approche des élections, on peut se demander quelles sont les mesures à adopter pour limiter la crise au maximum. Certains experts en la matière ont publié trois tribunes le 27 septembre 2026 dans le quotidien *Le Monde*, en proposant leurs solutions, comme : Patrice Geoffron, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine-PSL et coprésident du Cercle des économistes ; Christian de Perthuis, économiste ; Bernard Jullien, économiste et maître de conférences à l'université de Bordeaux ; Diane Strauss, directrice de Transport & Environment (T&E) France ; et Léo Larivière, responsable de la politique automobile chez T&E France.

Tout d'abord, selon Patrice Geoffron, le gouvernement français possède les solutions pour se défendre face à cette explosion du coût du gazole et du pétrole. Toutefois, il n'ose pas mettre en place ces dispositifs. En effet, cette crise pétrolière s'inscrit dans un contexte électoral où chaque candidat cherche à amadouer les électeurs. Dès lors, de nombreux candidats proposent des solutions aguicheuses et très médiatisées. Ainsi, à cause de cette pression, le gouvernement doit rivaliser avec une solution très médiatique pour faire plaisir au peuple. Pourtant, selon Patrice Geoffron, les solutions proposées par les candidats sont très coûteuses et peu efficaces. Car les mesures proposées par La France Insoumise (LFI) sur le blocage des prix ou bien par le Rassemblement National (RN) sur la baisse de la TVA à 5,5 % ont déjà été testées dans d'autres pays voisins et ont vite été abandonnées. C'est le cas de la Hongrie, qui a connu une pénurie à cause du blocage des prix, ou bien de l'Espagne, qui a mis fin à la TVA réduite faute de résultats. Toutefois, tout espoir n'est pas perdu, il existe bien une solution durable pour répondre à cette crise. Pour Patrice Geoffron, il s'agit des aides ciblées. En France, nous disposons déjà d'un système d'aide. En effet, le « chèque grands rouleurs » permet de verser 100 euros par trimestre à 5,5 millions de bénéficiaires. Contrairement à une ristourne générale, cette aide permet de soutenir les plus impactés pendant cette crise. En effet, l'idée d'une ristourne générale aurait un effet rebond en laissant surtout les plus riches en profiter. Pourtant, cette solution d'aides ciblées connaît un échec au guichet, puisque seule la moitié des ayants droit en fait la demande. On est donc face à un manque de transparence de la part du gouvernement français, qui devrait davantage mettre en avant cette aide.

Comme l'indique Christian de Perthuis, en fin de mandat, le gouvernement macroniste n'ose plus innover politiquement. Sachant qu'ils ne peuvent pas être réélus, on constate une période d'entre-deux de silence politique où l'on mise sur la stabilité jusqu'aux prochaines élections pour éviter les crises sociales. Depuis la crise des Gilets jaunes de 2018-2019, le gouvernement de Sébastien Lecornu n'assume plus la difficulté d'accepter des prix élevés. Pourtant, force est de constater que cette situation de crise se reproduira bientôt. Ainsi, selon Christian de Perthuis, il faut prévoir un plan pour se protéger, et notamment une transition écologique qui pourra, sur le long terme, apporter des bénéfices économiques et écologiques. Il faut songer à transitionner vers des énergies décarbonées, facilement mobilisables face aux énergies fossiles, et oublier les mesures d'urgence. Pourtant, les mesures que l'on est en train d'appliquer vont créer des dépenses inutiles à court terme et bénéficier aux plus riches. La ristourne générale à la pompe va coûter 12 milliards d'euros par an, contre 2,75 milliards d'euros par an pour l'aide ciblée. De plus, la baisse de la TVA générera 6 milliards de pertes. Ces mesures sont antiredistributives : elles profitent disproportionnellement aux ménages les plus aisés et aux gros véhicules qui consomment davantage, au détriment des ménages à faible revenu. La mesure la plus adéquate serait donc de privilégier les aides ciblées transitant par la CAF. Utiliser le réseau de la CAF permet de verser directement et rapidement les aides aux 40 % des ménages les plus modestes.

Finalement, pour éviter que cette crise ne se reproduise, Bernard Jullien, Diane Strauss et Léo Larivière défendent la transition vers la voiture électrique au détriment de la voiture carbonée. En effet, nous devons nous projeter dans un plan d'avenir. À l'heure actuelle, nous subissons une dépendance aux voitures carbonées, sachant que 8 millions de foyers français possèdent un véhicule de plus de 10 ans fonctionnant aux carburants fossiles. Dans un monde où les prix varient à la hausse, passer à l'électrique serait une option plus sûre. Selon eux, il faudrait envisager la création d'un nouveau service public pour l'automobile, destiné à inciter les gens à opter pour la voiture électrique. Grâce à un leasing social, cela encouragerait les automobilistes à faire la transition grâce à des gains financiers, favorisant ainsi une acceptation générale de la voiture électrique par la grande majorité au détriment des véhicules carbonées. Ce serait un véritable projet de « HLM de la voiture électrique », qui serait financé par la Caisse des Dépôts sur 10 ans. Ce service serait confié à une agence publique ou géré en délégation de service public, avec un accompagnement via un réseau local (collectivités, garages, indépendants). L'État aurait le contrôle total de ce service public de la mobilité électrique et pourrait en fixer les règles et l'organisation. Ainsi, le leasing social constituerait la solution idéale pour se préparer aux crises pétrolières.

En conclusion, comme le témoignent les auteurs de ces articles, le gouvernement a privilégié une mesure d'urgence pour limiter la colère des citoyens durant une période de crise sociale (marquée par des manifestations multipliées). Le Premier ministre Sébastien Lecornu, dans son discours du 7 octobre, a précisé qu'ils retardaient le versement du chèque énergie aux personnes les plus touchées, qu'ils ne pouvaient plus mobiliser davantage de fonds pour limiter cette crise, mais qu'ils avaient pu libérer 10 millions de barils de pétrole pour baisser les prix momentanément. Toutefois, il a souligné qu'ils mettaient en place un plan d'électrification, sans pour autant entrer dans les détails, tout en rassurant sur le fait que les résultats de ce plan sont encourageants.

Rémy PUNEL—DE SA (Terminale 1), le 18 novembre 2026